

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 17 décembre 2018 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger
M. le conseiller Michel Robillard
M. le conseiller Éric Pinard
M. le conseiller Paul Leclair
M. le conseiller Eric Parent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

2018-12-178

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021

3.0 Période de questions sur le budget déposé

4.0 Levée de la séance

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

QUE la Ville de Léry :

➤ Accepte tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-179

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Léry prévoit des recettes égales aux dépenses, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

RECETTES

Taxes	3 397 750 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 025 \$
Autres recettes de sources locales	289 600 \$
Subvention – Aqueduc et égout – Phase I	679 875 \$
Subvention – Aqueduc et égout – TECQ	630 000 \$
Affectations diverses	89 725 \$

TOTAL DES RECETTES **5 088 975 \$**

DÉPENSES

Administration générale	519 525 \$
Sécurité publique	865 925 \$
Transport	510 275 \$
Hygiène du milieu	1 895 900 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire	252 750 \$
Loisirs et culture	221 425 \$
Communauté métropolitaine de Montréal	57 000 \$
Frais de financement	36 175 \$
PTI	730 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES **5 088 975 \$**

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par M. le conseiller Paul Leclaire

QUE :

- Le budget de l'année financière 2019 soit accepté tel que présenté ci-haut ;
- Le document explicatif du budget 2019 soit publié dans un bulletin spécial qui sera diffusé avec le compte de taxes.

Adoptée à l'unanimité

2018-12-180

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Léry prévoit un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021, le tout réparti comme suit :

**PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
ANNÉES 2019-2020-2021**

TITRE	2019 (000 \$)	2020 (000 \$)	2021 (000 \$)	TOTAL (000 \$)
Projet égout et aqueduc – Phase II	530	7 500	12 500	20 530
Rehaussement capacité étangs aérés	100	4 900	0	5 000
Voirie – Amélioration et pavage de rues	50	50	50	150
Service incendie – Accessoires	20	20	20	60
Améliorations – Hôtel de ville	15	10	10	35
Améliorations – Parcs	15	10	10	35
TOTAL	730 \$	12 490 \$	12 590 \$	25 810 \$

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Ranger
Appuyé par M. le conseiller Eric Parent

QUE :

- Le programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet à l'ordre du jour.

Les questions portent sur les coûts pour le transport en commun (ARTM), les coûts pour le transport (Voirie), les coûts pour le projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie – Phase II, le document explicatif du budget 2019, la taxation des chalets, le programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021, les éléments de risque pris en compte par le

budget 2019, l'impact à venir du jugement dans la cause de Sintra Inc. v. Ville de Léry, le compte de taxes municipales 2019 ainsi que sur la taxation des terrains vagues desservis.

2018-12-181

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent, appuyé par M. le conseiller Paul Leclair, que la présente séance soit et est levée ; il est 19 h 34.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER